

CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Monsieur le Conseiller fédéral
Alain Berset
Chef du Département fédéral de l'intérieur
Inselgasse 1
3003 Berne

Lausanne, le 17 août 2022

Consultation fédérale portant sur la révision partielle de l'ordonnance sur la distribution de comprimés d'iode à la population (ordonnance sur les comprimés d'iode)

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous accusons réception de votre courrier du 13 avril 2022 relatif à l'objet mentionné en exergue et vous remercions de nous donner la possibilité de prendre position sur cette révision.

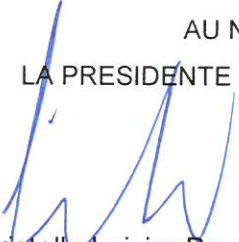
La stratégie de distribution des comprimés d'iode en Suisse n'étant pas modifiée, les impacts à prévoir au niveau du Canton de Vaud sont mineurs.

Nous n'avons pas de commentaire ou de proposition à formuler quant au projet mis en consultation.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de nos sentiments distingués.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE


Christelle Luisier Brodard

LE CHANCELIER


Aurélien Buffat

Copies

- Office cantonal des affaires extérieures, Rue de la Paix 6, 1014 Lausanne
- gever@bag.admin.ch et nina.mosimann@bag.admin.ch (par courriel)